

L'ACTOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' *Dodaine* desbourd'rou
Tout Nivelles péirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

NOTRE CONCOURS.

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, les résultats de notre troisième concours littéraire sont satisfaisants. Les deux expériences tentées avant celle-ci ne nous permettaient guère de compter ni sur un grand nombre de pièces, ni sur des pièces d'un mérite exceptionnel.

Les petits travaux qui nous sont parvenus présentent de réelles qualités : sans se mettre en peine de chercher une intrigue bien compliquée, les concurrents se sont contentés de broder les thèmes les plus simples et ils l'ont fait, comme il convenait, simplement, dans une langue et dans un esprit bien wallons. Les impressions et les détails qu'ils notent révèlent chez eux l'esprit d'observation et d'analyse qui est la caractéristique de la littérature actuelle et surtout du mouvement littéraire wallon.

Le prix mis à la disposition de l'*Actot* par M. l'abbé Renard a été décerné à M. Jules Dubois, dessinateur à Houdeng-Gagnies, auteur de la pièce intitulée : *In f'sant m' bérbe el 15 jullette 1890*. Nous publions cette pièce en feuilleton.

Cependant, les travaux intitulés *Conseil aux d'jardinis* et *Eme matinée de Dimanche au villatche*, nous ont paru mériter également l'insertion dans l'*Actot*. Nous prions donc leurs auteurs de bien vouloir nous faire connaître leurs noms, si toutefois ils le jugent convenable.

Actes officiels.

Par arrêté royal du 4^{er} septembre 1890, M. J.-F. Hance, conseiller communal à Nivelles, est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold. Toutes nos félicitations.

La première mention honorable pour le concours de composition française entre les élèves de la quatrième professionnelle est décernée à M. Emile Berlingin, élève du collège communal de Nivelles, lequel a obtenu 68 points sur 100.

Nous félicitons M. Berlingin ainsi que son professeur, M. Didier, et nous profitons de cette occasion pour présenter de nouveaux félicitations aux élèves lauréats et au corps professoral de notre collège, sans oublier M. Adolphe Lebrun, qui est le fils d'un pur *Actot* et qui a remporté un si brillant succès à l'athénée royal de Louvain.

A DROITE & A GAUCHE.

M. Emile Semal, récemment nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold, a fêté cette distinction en réunissant son personnel en un banquet servi dans une des salles de son magnifique établissement.

Cette fête, qui s'est donnée lundi dernier, a été charmante et réussie en tout point.

Les deux cents convives (employés et ouvriers) ont fait honneur au banquet, dont l'organisation était parfaite.

Au dessert, M. Emile Semal a porté le toast au Roi « protecteur de l'industrie nationale » ; toast naturellement fort acclamé, comme l'ont été d'ailleurs les suivants, portés à M. Semal et à sa dame.

Cette belle fête, qu'égayait un orchestre composé d'ouvriers de l'établissement, n'a pris fin qu'à la nuit et chacun s'en est allé, heureux de sa journée et reconnaissant à ce patron intelligent et bon qui fraternise avec son personnel et sait éviter tout froissement avec lui : aussi n'a-t-on jamais de chômage à constater dans cette importante usine.

Voici le télégramme que le Roi a fait adresser, le soir même, à M. Semal, en réponse au toast de ce dernier :

« 8 septembre 90.

» Ostende, 8 h. 32.

» Monsieur Emile Semal, industriel à Nivelles,

» Le Roi est très sensible aux sentiments que lui expriment le personnel et les ouvriers de l'établissement Emile Semal réunis pour fêter la nomination de leur patron comme Chevalier de l'Ordre de Léopold.

» Sa Majesté forme des vœux sincères pour la prospérité de l'usine de Monsieur Semal et celle de tous ses employés.

» *L'Aide de camp de service.*

L'administration communale fait procéder à une nouvelle numérotation de toutes les maisons ; cette révision, qui ne laisse pas d'intriguer bien des gens, se fait en vue du recensement décennal qui doit s'effectuer à la fin de cette année dans le pays entier.

A ce propos, nous nous permettons de demander un petit renseignement à l'Etat Major de la garde civique : les gardes habitant des maisons dont les numéros seraient changés, devraient-ils aviser l'état-major de cette mutation ?

Cette question a son importance, puisque, d'après les règlements, on est obligé, sous peine d'une amende de cinq francs, de faire connaître tout changement d'adresse.

..

En même temps qu'on repeint les numéros des maisons, il serait bon de revoir aussi les plaques indicatrices de certaines rues ; bien que ces plaques aient été repeintes il y a trois ans à peine, il en est beaucoup dont la couleur a entièrement disparu sous une épaisse couche de rouille, tandis que d'autres ne sont plus attachées au mur que par un seul crampon. La « fête » approche : faisons notre toilette.

On n'a encore pris aucune décision relativement aux soumissions qui ont été déposées pour les travaux de réparations au coq de la collégiale.

Ces soumissions sont au nombre de cinq ; les travaux comprennent la construction d'un échafaudage, la descente et le remplacement du coq, qui sera redoré à neuf ; ce dernier travail n'est pas compris dans l'entreprise.

L'échafaudage sera établi à la hauteur de l'avant-dernière fenêtre ; on y construira un solide plancher contre lequel viendra s'appuyer un énorme montant en sapin qui sera garni d'échelons ou qui servira d'appui à une longue échelle. A l'extrémité de ce montant sera fixée une poulie destinée à hisser le coq hors de la tige autour de laquelle il pivote et à le descendre sur le plancher. De là, on l'amènera sur la terre ferme, ou chacun pourra l'admirer à son aise.

Après avoir été redoré à neuf, il sera remis en place en prenant le même chemin.

On parle parfois de pluies de grenouilles qui se produisent pendant les orages ; faudrait-il attribuer à la même cause la profusion de vers luisants que l'on voit, le soir, depuis le commencement de la belle saison ? Dans certains chemins, aux environs de la ville, on en rencontre par centaines ; le sol est recouvert de taches phosphorescentes qui, dans leur ensemble, produisent une vive lumière.

Lorsqu'on approche une allumette enflammée de l'un de ces points lumineux, on découvre un tout petit ver (de deux millimètres de diamètre sur un centimètre de longueur) dont l'éclat disparaît vis-à-vis de la clarté de l'allumette, pour se reproduire aussitôt que celle-ci s'est éteinte.

Un correspondant, qui signe *Walín*, nous adresse cette poésie en nous disant que c'est un premier pas et en demandant s'il est dans le bon chemin.

Nous lui répondons en publiant son essai :

Hours d'em' pais.

Quis qui m' rindra l' ciel d'em' pais,
El maisi si gaie d'em' famie,
Em' pou' vi mère qui rattind' s' fi,
Em' douc' Marie ?

Pu nu tchansons, pu point d'espwèr!
Ç'astout bi l' dérn coup d'em' vie
Què dsu dollé pou dire à rvwèr
A m' douc' Marie.

Què l' bon Dieu leu donne el' bonheur,
A mes vis parints, à m' n'amie
Et qu' garde em' n'amour dins l' cœur
D'em' douc' Marie.

Min pou in aute s' i vaut méleu,
Pou iess' heureux, qu'el' mé roublie,
Djè l' vu bi, mi qu'aim' tant, mon Dieu,
Em' douc' Marie!

WALIN.

Jean de Nivelles ayant ses deux statues, les habitants de la rue de Namur ont voulu que Saint Jean, leur patron, fût traité avec les mêmes égards : on a pu voir, en effet, un nouveau S^t Jean installé dans une niche de la vieille façade de la boucherie Chapelle, et brillamment illuminé à l'occasion de la fête du quartier.

L'ancien S^t Jean, qui se trouve au commencement de la rue, n'avait pas été oublié, malgré la faveur que le public accorde toujours aux nouveaux venus, et, dès le samedi soir, M. Bordat, (qui va quitter notre ville,) procédait à l'illumination du patron de la rue.

C'est donc pour la dernière fois, que M. Bordat a entouré la petite niche de S^t Jean de guirlandes de verdure, de verres d'illumination et de lanternes vénitienes. Faisons des vœux pour que son successeur observe cette vieille coutume comme il l'a fait pendant tant d'années.

A ce propos, il est à remarquer qu'à la rue de Namur seule on célèbre la fête du patron en illuminant sa statue ; à la rue de Mons, S^t Jacques n'a plus que très rarement cet honneur, tandis que les autres rues ne possèdent pas même la statue de leur patron ; pas de S^t Pierre à la rue de Charleroi ; pas de S^t Barthélémy à la rue de Soignies ni de S^t Anne à la rue qui porte ce nom. Ces statues auraient-elles disparu ou bien n'auraient-elles jamais existé ?

Il y avait foule, lundi soir, à la rue de Namur, où l'on s'écrasait à certains endroits.

Ayant appris les scènes tumultueuses qui s'y étaient produites la veille, tout ce monde était accouru dans l'espoir (!) d'assister aux bagarres dont on prévoyait le renouvellement à l'occasion de la sortie simultanée de deux sociétés politiques adverses. Heureusement, à part quelques cris, la soirée s'est passée dans le plus grand calme et les curieux en ont été pour leurs frais.

Mais, en présence de cet empressement de la foule

à se rendre aux endroits où il pourrait y avoir du grabuge, il n'y a pas lieu de s'étonner que les curieux soient souvent plus malmenés dans ces bagarres que ceux qui les ont provoquées.

Des voleurs ont enlevé, dans la nuit de mardi à mercredi, tous les oignons qui se trouvaient dans les jardins de MM. Vanderborcht, Pigeolet, etc. chaussée de Hal. Ils ont dû y faire une ample moisson, car la récolte était abondante.

C'est un excellent moyen de se faire une belle provision pour l'hiver sans se donner la peine d'élever patiemment ces légumes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mercredi matin, vers huit heures, chez M. Vinclaire-Rucloux, grand'place. Le feu, qui avait pris dans une cheminée, a pu être promptement maîtrisé, à l'aide de quelques passants.

On nous signale, à ce propos, la belle conduite de M. Fernand Hautain, qui s'est, paraît-il, multiplié et n'a pas craint de s'exposer à de réels dangers pour arrêter l'incendie.

Nous attirons à notre tour l'attention de qui de droit sur cet acte de dévouement et nous espérons qu'une récompense officielle ne se fera pas trop attendre. Nous l'espérons d'autant plus qu'une superbe occasion s'offrirait ainsi à la *Gavotte* d'organiser une manifestation en l'honneur de son dévoué trésorier.

Un des pêcheurs qui taquinaient les poissons de la Dodaine avait, l'un de ces jours, abandonné sa ligne, jusque là vierge de toute capture.

Quand il revint, quelque temps après, il vit qu'il se passait du nouveau : en effet, un petit poisson quelconque pendait à la ligne :

— « *Vyi bi, s'écria-t-il triomphant, qu'i n'est ni réquis dé toudi dmèrer au posse pou prinde enne saké!* »

Et le malheureux ne s'aperçut même pas que sa victime était prise par la queue!

Chacun se rappelle l'escorte nombreuse d'enfants qui accompagnait jadis les charrettes des *marchands de moulins* passant dans nos rues, et comme chacun s'empressait d'apporter quelques chiffons pour obtenir en échange ces bâtons garnis d'un cercle en papier plissé et de deux moulins multicolores tournant au vent autour de deux épingles.

Aujourd'hui on ne voit plus guère ces charrettes et les moulins ne se vendent plus que contre argent comptant.

Cette transformation aura sans doute tué ce commerce, car la grosse perche garnie de paille dans la-

quelle sont piqués les moulins, passe souvent inaperçue.

Ainsi, dimanche dernier, la marchande de moulins qui a circulé pendant de longues heures dans la rue et le faubourg de Namur a dû faire bien peu d'affaires; elle ne parvenait guère à attirer l'attention, malgré le boniment qu'elle débitait d'une voix traînante :

Allez, les p'tits enfants,
D'mander un liard à vot' maman,
Pour ach'ter des moulins à vent;
La tranquillité des parents
Et des bonnes d'enfants,
Deux centimes seulement.

Pauvre femme! En voilà une qui n'faisoit ni des vers sans l'savoir.

« **Les cigares** extra fins de la marque *» Temptiers*, à 7 pour 1 franc, déposée par la grande *»* manufacture D. Marits et C^{ie}, se trouvent chez *»* M. Félix HERIN, Grand'Place à Nivelles, seul dépôt pour cette ville. »

Prénoms nivellois et leurs diminutifs.

NOMENCLATURE FRANÇAISE-WALLONNE (SUITE).

Félicité,
Félix,
Ferdinand,
Fernand,
Fidèle,
Firmin,
Flavie,
Florence,
Florent,
Florian,
Florimond,
François,

Françoise,
Frédéric,

Gabriel,
Gaspard,
Geneviève,
Georges,
Germain,
Gertrude,
Gilles,
Gedefroid,
Grégoire,
Guillaume,
Gustave,

Hélène,
Henri,
Henriette,
Hilaire,
Hippolyte,
Honoré,
Honorine,
Hortense,
Hubert,
Hubertine,
Hyacinthe,

F.
Cité.
Félice.
Dinand.
Fernand.
Fidèle.
Firmin, Minmin.
Flavie.
Florence.
Florent.
Flo, Ianhtan, Pètan,
Florimond.
François,
François,
Frédéric.

Françoise,
Frédéric,

G.
Gabriel.
Djaspard, Gaspard, Papard.
Geneviève, Vieffe.
Georche.
Minmin.
Djedru, Dudu.
Dytilles.
Godfwet.
Grégoire, Grigwère, Grtk.
Gustave.
Gustaffe, Taffe.

H.
Hélène.
Henri, Riri, Lili.
Riette, Lélette.
Hilère.
Polittet.
Noré.
Norine.
Tatence, Tence.
Bert, Bèbert.
Bertine, Titine.
Hyacinthe, Hyace.

FÊTES ET CONCERTS.

VILLE DE NIVELLES. — Festival du 14 septembre 1890 (sociétés d'harmonie, de fanfare et de chant d'ensemble.)

ITINÉRAIRE DU CORTÈGE :

Départ du premier cortège de la gare de l'Est, à 2 h. 45; arrêt près du boulevard de la Fleur de Lys.

Départ du second cortège de la gare du Nord, à 2 h. 15, par le faubourg de Bruxelles et le boulevard de la Fleur de Lys.

Jonction des deux cortèges.

Rue de Namur, Grand'place, rue de Charleroi, boulevard de la Dodaine, rue de Mons, Grand'place, Place St Paul, Waux-Hall.

A l'arrivée près du Waux-Hall, les membres des Commissions se détacheront de leurs sociétés pour la réception au Waux-Hall. Les Sociétés se rendront alors immédiatement à leurs kiosques respectifs. Ces derniers seront installés sur la Grand'place, à l'Esplanade, aux faubourgs de Charleroi, de Soignies, de Sainte-Anne, près de la nouvelle église et rue de Mons.

A 3 heures, sur la Grand'Place, ascension du **ballon monstre** *l'Intéride*, monté par M. l'agronome TUEL et plusieurs passagers.

A 8 heures, CORTÈGE AUX LUMIÈRES, 200 francs de primes aux Sociétés participantes. ITINÉRAIRE : Faubourg de Bruxelles, boulevard des Archers, rue des Canonnières, rue de Bruxelles, Grand'place, rue de Soignies, boulevard des Arbalétriers, rue St Anne, Marché au bétail, rue des Brassiers, rue St Gertrude, place St Paul, Grand'place et dislocation.

A 9 1/2 heures, au Waux-Hall, TIRAGE AU SORT DES PRIMES.

A 10 heures, **BRILLANT FEU D'ARTIFICE**.

TRAINS SPÉCIAUX. — Des trains spéciaux partiront de Nivelles : A 9 h. 49 soir pour Binche. — Vers 10 1/2 h. soir pour Bruxelles. — Vers 10 h. 30 soir pour Ottignies, Wavre. — A 10 h. 28 soir et 1 h. 47 matin pour Charleroi.

Ces trains feront arrêt dans toutes les stations intermédiaires.

CHANSON.

Nous avons entendu, cette semaine, la chanson que nous reproduisons plus loin. Elle n'est ni bien vieille ni bien remarquable; mais, débitée d'une voix monotone par un brave paysan qui nous l'a chantée telle qu'une de ses vieilles tantes la lui avait apprise jadis, nous lui avons trouvé tant de naïveté, que nous n'avons pu nous empêcher de la recueillir.

La voix scrupuleusement sténographiée, avec ses incorrections, qui sont bien le fait du chanteur, mais que nous croyons devoir respecter; car n'étudions-nous pas plutôt, dans nos recherches, le chanteur que la chanson, le conteur que le conte, le croyant que la croyance?

Après dix ans d'campagns passées,
Je crois qu'il est temps de moi retourner;
Que chacun fasse éautant que moi : } bis.
Viv' l'Empereur, vive le Roi!

A ma maison, je m' suis s'en allé :
Mon père, ma mère ils sont bien désolés, } bis.
N'ayant que moi seule d'enfant,
Et me croyant mort il y a bien longtemps.

In l'sant m' bårbe el' 13 Julette 1890.

I n' faut souvint qu'in ri du tout pou vo fait rasou-vni 'n' masse d'affaires; el no d'enne saki qu'on a connu dins l' temps, c'est-st-assez pou vo met' complè'mint à l'invier. C'est ç' qui m'a arrivé i n'a ni pus d' chi s'maines.

C'astout dimanche, es' jou là, éié djé v'nou d' comminchi à savonner m' visadje pou fait m' bårbe, djusse au momint qu'el facteur nos appourtou l' gazette; djé dwé vos dire qu'c'est toudis m' feumme qui va l' ké aussi rade qu'i drouve l'huche, tel'mint qu'elle est pressée de savvé les nouvelles d'el' ville; ey el' preumt qu'elle fait, c'est d' raviser qui s' qu'est mourt; à dire el' vrai, cé n'est ni co là enne grande curiosité, éié i m'ariffe co souvint de iess aussi curieux qu'lelle su ç' rappourt-là.

Eane miette par après, n'intindant ri r'muer in bas, djé li crie, sondjant bi qu'elle lijou l' gazette :

— Qui s' qu'est co mourt, hon, feumme?

— I n'a qu'enne vié dgin d'mourte à l'hospitau, vo n' connichi ni ça, ni mi né ri.

— Dizemm' m' toudis s' no avant d' dire qu' dj' n'el' connais ni.

— Oh! el' laid curieux boqué! répond-t-elle aussi rade, tout in m' disant l' no dé s' feumme là.

C'astou Thérèse; au preumi amour, es' no là én' m'

rappélou ri du tout; i n' manque ni des Thérèse à Nivelles; mais in sondjant au no dé s'n homme djé m' rappelle enne bounne vie feumme qui t'hou in p'tit boutique dé boubounnes pou les enfants, tout près de l'ancienne escole des chers frères.

— Commint, qu' dj' crie à m' feumme aussi habie, commint qu' djé n' connais ni Thérèse! Si vo savi tous les coups qu'elle a rakeudu m' maronne!

Qu'est-ce qu' vo v'lez dire avé ça? Comme djé connais vo maman, djé su bi seure qu'elle n' povou mau dé vo léchi d'aller à traus.

— Pou ça, i n'avou pou d'imbaras, mais ça n'im-pêche qu'em vie Thérèse m'a rindu pa digennes dé coups s' service là.

Eié tout in m' rasant, dj'ai r'vu là tout aussi bi qu' si c'astou ahier em vieie escole d'adonc avé s' cour rintourée de murs mi au godron; i m' chenne qu' l'cu d'em' maronne colle co d'sus à fource qu' c' farce-là m'a arrivé des coups; el' jardin toudis si in ordre, éié el' cugine là jusque c'astou el' classe des pu p'tits;

djé m' vvvé co, avé n' tabier d' cotonnette, apprinde no cwégete au tableau éié dormi intré temps qu' l' cher frère faisout l' cugine; dj'ai r'vu tous les anciens p'tits camarades; i d'a djà bramint qui sont mourts; on n' sondjou pourtant ni à mori adonc! Ces là surtout, on arou toudis dit qui d'allinent viv' pus longtemps qu' tous l' z'outes; infin, dj'ai r'vu surtout m' petit boutique jusque deux twés coups

par sémene dj'appourtou m' liard pou avvé n' bounne ou l'oute.

Djé n'ai jamais sté fourt sadge in nu temps, mais quand d' d'allou à scole, c'astout téll'mint vrai qu'il arou bi fallu m' fait enne vesse éié n' maronne dé cur; quand m' maman s'avou despèchi à m' fait des nieuffes loques, on arou vramint dit qu' dj'avou du plaisi à les deskirer co pu rade; à no maison on m'avou surloumé « brizaque » : djé n' l'avou ni volé, s' no là! Si djé djouou à l' balle, el' moind' faux pas, dj'astou à dj'noux avé les djambes d'em maronne qui n'téninrent pu qu' d'in costé; in djouant aux barres, i fallou toudis qu' dj' leie en' manche ou bi in boqué d'em' vesse dins les mains des autes; el pus court qu' dj'avou à fait adonc, c'astou dé couri dellé Thérèse li d'mander dé r'met' in point : pou tout au monde djé n'arou ni oseu raller toute el' ville avé m' pania qu'arou passé; les autes gamins arinne esté capabes dé crier qu' les tchis n'avinrent ni co deiné!

Chaque coup qu'elle me vyou arriver tout pénaud, elle né povou mau dé d'mander comme d'habitude : « Qu'est-ce qui faut vo servi, hon, ni p'été? » Elle s'in d'allou ké enne aiguie éié du lilé, éié tout in afaufflant ça el' méieus qu'elle savou, elle m'erconsolou in d'zant qu' d'arou co leune quand dj'rirou; ça, djé n' d'avou ni fourt peu : des calottes, i n' m'in tchéiou n' souvint, mais ça n' fait ri on m' rattrapou bi d'in aut' costé : pu pou d'iard à z'avvé; quand dj' m'azardou à

Mais le bon Dieu m'a conservé } *bis.*
 Et mes deux bras pour me soulager. }
 — Bonjour, bonn' gens, voudraient-ils en passant } *bis.*
 Loger un pau' militaire en payant ? }
 Papa m' répond bien poliment :
 Prênez un *séau* (1) et soyons tous contents ;
 Vous coucherez dedans le lit
 De notre cher fils qu'est à l'armée aussi. } *bis.*
 Dans quelle armée est-il donc, votre fils,
 Est-c' dans la *vietie* ou bien dans l'*Italie* (2) ? } *bis.*
 Dans quelle armée, nous ne savons pas :
 Put-ette est-il mort dedans les combats.
 Car il y a déjà assez longtemps
 Qu'i nous a récrit, notre cher enfant. } *bis.*
 Papa me dit encore en soupant :
 — Je voudrais voir ici mon enfant } *bis.*
 Aussi gai, aussi bien portant } *bis.*
 Que je vous vois ici-z-à présent. }
 Maman me dit encore en soupant :
 — Ah ! je crois qu' vous ét' mon cher enfant ; } *bis.*
 Vous m' ressembler tous comme lui, } *bis.*
 Vous portez tout, sa physionomie. }
 Oui, chér' maman, oui, cher papa : (3) } *bis.*
 C'est votre enfant qui revient dans vos bras. }
 Buons in coup à la santé
 De ma p'tit' Babeth que j'ai tant aimé.
 Ah ! s'elle a seu garder son cœur,
 Je l'*aposerai* au repos des vainqueurs ! } *bis.*

G. W.

Bibliographie.

ECRIN DE POÉSIES WALLONNES, précédées d'un *Essai des règles de poésie wallonne*, par *Trompe-la-Mort*, Couillet L. et A. Godenne, imprimeurs éditeurs. Cette brochure éditée avec luxe et enrichie de petits dessins humoristiques, contient des fantaisies facilement rimées et pleines d'un sel qui se garde bien d'être attique.

Dans son *Essai des règles de poésie wallonne*, l'auteur déclare obligatoire l'alternance des rimes masculines et féminines, proscrire l'hiatus et exiger la césure. Nous sommes absolument de son avis.

Mais nous ne partageons pas son opinion lorsqu'il considère l'édition comme obligatoire dans le cas où l'e muet final est précédé de *é, i, u* ; nous la regardons comme nécessaire, dès que cette édition existe dans la langue courante.

Ex : L'auteur semble donner huit syllabes à ces quatre vers :
 On djou qu' dj'estais co gamin,
 Avou des cottes, on d' vantrin,

(1) Il est évident que le texte portait *siège*. Voici une variante de ce couplet :

Oui, oui, oui, Monsieur, entrez ;
 Dedans le lit vous coucherez,
 Vous coucherez dedans le lit
 De notre cher fils qu'est à l'armée aussi.

(2) La variante que nous avons recueillie rétablit ainsi ces deux vers :

Monsieur, de quelle armée est ce cher fils ?
 De l'armée du Rhin ou d'Italie ?

(3) *Var.* Bonjour, cher papa, bonjour chère maman.

dire : « Man, d'mmes-mè in liard, si vous plait. » — « Pas dière l'huche » répondout-elle. — « Si vous plait, man ». — « Quand même qu' vo diri si vous plait co pus bia qu'au bon Dieu, vo n'd'ari ni co, brizaque. »

In fin d' compte, c'astou Thérèse qui pierdou l' pus: djé d'vou m'continter d' raguider les marmots à l' ferniesse ; pu moi dé li ach'ter swéti in carabibi, des boules dé gomme, in suc d'orche ou des caramels su n' carte, ou bi, pindint l'esté, des guerzelles, des caclinchés, des pums, des prones ou des pwères, éié l'hivier, des nesses, des gales ou des nogettes...

Vo n' rii ni souvint, Thérèse, mais vos ari ri bi seur au nez du ceu qui s'rou v'nu vos dire qu'après vous, i s'arou trouvé in sot assez pou s' s'inte tout chouse in s' rappélant d' vous ; c'est pourtant dainsi ; vos n'avez tant dit des coups : « Merci, m'pétit, à vos ord' quand i vos plait. » A n' tour, Thérèse, merci, qu' l' bon Dieu mette vo-n-âme à s' poche.

Em' barbe est faite, i m'a fallu longtemps, dj'ai tremblé pus d'in coup.

— En' don, feumme, qu'i n'a qu' les effants éié les sots qui sont vramint heureux su c' monde-ci ?

— Pou qu' m' demandez co ça ?

— Pasqu'on pû parait' qu'qfwès sot dé s' rappéler qu'on a sté effant, cor bi qu' ça chenno si bou !

JULES DUBOIS.

Grand'mère racontait l'histoire
 Di chaperon rouge et d' compère...
 D'après nous, les trois derniers vers n'ont que sept syllabes, car aucun Wallon ne prononcera les *e muets* écrits en italiques, pas plus qu'il ne dirait, au dernier vers, de compère. Trompe-la-mort n'est-il pas de notre avis ? STROYS.

LA BELGIQUE ILLUSTRÉE, SES MONUMENTS, SES PAYSAGES, SES ŒUVRES D'ART, publiée sous la direction de M. Emile Bruylant, 13^e et 14^e livraisons. NIVELLES & LE BRABANT WALLON, par Georges Willame.

Le texte de ces livraisons étant l'œuvre de l'un des rédacteurs de l'*Actou*, on comprendra que nous n'ayons pas à l'apprecier.

L'édition est splendide et les gravures, heureusement choisies, sont exécutées avec le plus grand goût. Voici la liste de ces derniers, dues à l'habile crayon de MM. Tits et Puïtaert : Nivelles, vue du Mont-St-Roch, Tour de Jean de Nivelles, Parc de la Dodaine, Chapelle de Ste-Gertrude, Eglise Ste-Gertrude, ancien portait, cloître de l'ancien monastère, gazon d'Odelard, coupe de Ste-Gertrude, la collégiale d'après une ancienne gravure empruntée au *grand théâtre sacré du duché de Brabant* (1750), chaise de Ste-Gertrude, crypte. — Le Brabant Wallon : Vue de Waterloo prise de Braine-l'Alleud, manoir et pilori de Braine-le-Château, tombeau de Maximilien de Hornes, ruines du château de Faucuwez, château d'Argenteuil, tour d'Hasqueimpont, Eglise de Wavre, château de Laurensart, Eglise St-Médard à Jodoigne, château d'Opprebaix, tour del Vaux à Nil-St-Vincent, château de Biérbaix à Hévilleers, tour de Moriensart, château de la Motte, vue du cloître de l'abbaye de Villers, vue générale des ruines, église de l'abbaye, l'abbaye de Villers en 1730.

Cette superbe publication fait le plus grand honneur à M. Emile Bruylant, dont on connaît d'ailleurs les goûts artistiques.

Les livraisons contenant les articles sur Nivelles et le Brabant Wallon sont en vente au prix de DEUX francs par livraison.

CHARADE.

Bien rarement, sans mon premier,
 Vous passez dans la rue.
 Vous n'y voyez point passer mon dernier,
 Qui quelquefois vous offusque la vue,
 Vous pousse comme la cohue,
 Court comme un sot, du matin jusqu'au soir,
 Et sans façon, remplit tout le trottoir.
 A se laisser trouver si mon tout est rebelle,
 Souvenez-vous, lecteur, que souvent on l'appelle.

Le mot de la dernière énigme est LACET.

Ont deviné : La douairière de la victoire ; Totor el choumaque et Tati l'perriqui. — In vérité d'mon Dieu, djé sarou n'coummère que vos n'mé fri ni des pus bias compliments. Djé sais bi qu'avé m'vi wallon djé n'ai pu in quart dé djou à mi éyé qu'ça m'donne co bi n' n'icette dé trécas ; mais n'est-ce ni à li étou qu' d'vwè d'avvèr des boués coumarades comme vous autes ? Djé n'sais ni tant seulmint vo no éyé djé n'cache ni à l'savvé ; mais fuchi toudi seur qu' d'sondgi qu'il a d'ainsi des d'gins si fourt pourtés pour ni, ça m'erconsole dé branmin d'-z'affaires. STROYS.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 6 AU 13 SEPTEMBRE 1890.

NAISSANCES. — Marie-Sidonie-Gh. Vanderlinden. — Elisabeth-Marie-Eugénie-Louise-Gh. de Puelle de la Nieppe. — Maria-Eugénie-Emilie-Pauline Masson. — Mathilde-Joséphine-Jeanne-Gh. Melkior. — Oda-Adolphe-Henriette-Gh. Bougelet. — Joséphine-Irma-Françoise-Gh. Baulois. — Bertha-Marie-Charles-Gh. Guilnot.

MARIAGES. — Emile-Henri-Jean-Bte-Gh. Herman, 26 ans, voyageur de commerce avec Maria-Florentine-Gh. Wilputte, 25 ans, sans profession. — Armand-Victorin-Joseph Delcroix, 28 ans, docteur en médecine à Senefte avec Augusta-Maria-Elisa David, 23 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Jean-Joseph-Gh. Montois, 63 ans, marchand de journaux, époux de Victoire Calbert, décédé bd de la Batterie.

GOUTEZ LE BON TABAC
 et les fins cigares
de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles. (120)

Une maison de quincailleries

demande **jeune homme** de 14 à 15 ans qui désirerait se mettre au courant du commerce.

Adresser lettres et demandes au bureau du journal.

HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sierspitten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

PARAITRA PROCHAINEMENT :

El Rouse dé Sainte Ernelle,

drame (!) wallon, par Georges WILLAME.

Prix par souscription : fr. 1.00.

Prix en librairie : » 1.25.

On souscrit chez M. AD. MERTENS, éditeur, 12, rue d'Or, à Bruxelles, ou chez l'auteur, 77, rue de Charleroi, à Nivelles.

PAILLE à vendre, en détail,
 à 15 centimes la botte, chez V. BERNIER,
 boulevard des Archers, Nivelles.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
 pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET
 RUE DE BRUXELLES, 18.

BONS ET BEAUX RAISINS

à vendre, à des prix très modérés, chez Jules ERNAELSTEEN, près du bassin de natation (avenue du moulin Delfosse). (134)

JULES DECLERQ,

PÂTISSIER-CONFISEUR-GLACIER,

27, rue de Mons, 27, Nivelles. (133)

FREDERIC WILLAME,

Rue de Bruxelles à Nivelles.

BANQUE & RECOUVREMENTS

VENTE ET ACHAT DE FONDS PUBLICS

COURTAGE : Un franc par mille.

AGENCE PRINCIPALE de la C^{ie} belge des « PROPRIETAIRES RÉUNIS », pour l'assurance à primes contre l'incendie. (129)

La maison avec écurie

occupée par J.-B. Vanderbeck, boulevard de l'Hôpital, ainsi que PLUSIEURS PETITES MAISONS dans l'impasse, sont à louer.

S'adresser rue des Canoniers, 2.

à vendre d'occasion, un **vélocipède neuf**, monté sur billes. — Prix modéré.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Les notaires DEL BRUYERE & CASTELAIN, adjudgeront définitivement le mardi 23 septembre 1890, à 2 heures, au Café des Arts à Nivelles, par devant M. le Juge de paix du canton,

LES BIENS IMMEUBLES

suivants :

1. — Une prairie contenant un hectare 46 ares 46 centiares, située à Nivelles, au lieu dit Fontaine Michaux.

2. — Un bosquet contenant 44 ares 80 centiares, situé à Baulers.

3. — Une terre grande 68 ares, située à Lillois, lieu dit Bruyère des Badeaux.

Ledit notaire CASTELAIN vendra publiquement :

1^o Le jeudi 25 septembre 1890, à deux heures, en une seule séance, chez M. Warzée, rue des Brasseurs à Nivelles,

UNE MAISON

située rue Gillard-Heppe, en cette ville, tenant à M^{mes} Decorte et Palmyre Tongre.

2^o Le lundi 29 septembre 1890, à une heure précise, en la mortuaire de la Dame Veuve Levêque, rue Gillard-Heppe à Nivelles,

LES OBJETS MOBILIERS

qu'elle a délaissés. — Au comptant.

A vendre de la main à la main :

Une belle Maison de Maître

située rue de Soignies à Nivelles, comprenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à manger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie et office ; au 1^{er} étage, 7 chambres et cabinet d'aisance ; au second, six pièces et 3 mansardes pour domestiques ; grand escalier et deux escaliers de service, vastes greniers et caves à provisions et à vins avec nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès dans l'impasse Bléval par une porte cochère et se composant de buanderie, remises, salle de bain, caves à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie. L'eau de la ville et le gaz y sont installés.

Pour visiter cette propriété et obtenir tous renseignements, s'adresser au dit Notaire.

A Vendre :

JOLIES MAISONS OUVRIÈRES

de bon rapport, avec jardin, sises au centre de la ville. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au dit notaire.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Un bloc de Terrains à Bâti,

situés à Nivelles, avenue du Moulin Delfosse, d'une contenance superficielle de 83 ares 40 centiares.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire.

A LOUER

L'ÉTABLISSEMENT

portant pour enseigne « la Chèvre », rue du Hautbergeon à Nivelles, à proximité de la Grand'Place et de la nouvelle salle des fêtes, comprenant au rez de chaussée salle d'estaminet, salle à manger, cuisine, dépendances et cour ; à l'étage cinq pièces, mansardes, greniers, caves, etc. S'adresser audit notaire CASTELAIN.

Étude de Maître A. DELBRUYERE, notaire à Nivelles.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Louissance immédiate.

Pour les conditions, s'adresser en l'étude du dit notaire. (91)

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

VÉRITABLE QUETSCH DU LUXEMBOURG.
BITTER 1^{re} QUALITÉ, A 1,60 LE LITRE.

Champagne de toutes marques. (56)

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & Cie

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes, fr.	1,60
» verte, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
Boîte brune, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
» avec ruban, » » » »	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « Bataillon Scolaire », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles. (76)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE CHAMBRES FUNÈRES

Elegante légère solide

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS. (93)

A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc. (64)

LAMBERT JOSEPH, boucher

(CAFÉ-RESTAURANT)

rue Ste-Anne, Nivelles.

Tous les dimanches et lundis tête de veau à la vinaigrette. Envoi à domicile sur commande. (131)

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Foulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVES CÉRAMIQUES pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grés de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons, Vases de latrine en grés vernissés. (105)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Madame C. BOGAERTS,

32, RUE DU MIDI, 32, CAFÉ DE L'UNION, — BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX. (122)

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES. (83)

JOSEPH ALBERTELLA

VITRIER-ENCADREUR

Ancien chef ouvrier de François Schwarz RUE DE BRUXELLES, 49, NIVELLES.

Magasin de glaces argentées, élamées et pour vitrage. — Vitraux d'églises, de salons, de bureaux, etc. — Verres mousselines, encadrements de tous genres. — Entreprise de serres et toitures vitrées. — Panes en verre, mastic.

Travail soigné. — Prix modéré. (118)

A. LEFEBVRE-DELMELLE

RUE DE NAMUR, 30, NIVELLES.

Porcelaines, faïences belges, françaises et anglaises — Cristal uni, gravé et taillé — Demi-cristal — Gobeletterie commune — Poterie — Lampes et suspensions — Bougies.

Grand choix de fantaisies. (127)

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, (en face de la rue du Béguinage). (77)

H. WERS & J. PEETERS

AGENTS DE CHANGE ET CHANGEURS

134, Boulevard Anspach, 134, BRUXELLES.

Change et fonds publics — Ordres de Bourse — Commission 1 franc par 1000 — Renseignements gratuits sur toutes les valeurs.

Encaissement sans frais de tous coupons belges et étrangers.

Correspondants à : Paris, Berlin, Londres, Amsterdam. (128)

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER